Réseau transeuropéen de transport: financement des projets par des partenariats public-privé

1997/2210(COS) - 22/05/1995

Le Conseil a pris note des informations fournies par le Commissaire KINNOCK sur l'état d'avancement des projets prioritaires, définis dans les conclusions du Conseil européen d'Essen, et de leurs besoins de financement. Le Conseil est convenu de se pencher à nouveau sur ce point lors de sa prochaine session au mois de juin, dans la perspective de la préparation des travaux du Conseil européen de Cannes. A cette fin, il a demandé à la Commission d'établir un calendrier précis - projet par projet - en ce qui concerne le financement.